



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Entreprises nationales

Question orale n° 11

Texte de la question

M. François Roussel attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur sur les décisions prises par la direction de sociétés nationalisées ou de leurs filiales quelques semaines avant les élections législatives de mars dernier. Ainsi, certaines sociétés ont eu pour stratégie de regrouper en région parisienne certaines unités de production, surtout lorsque ces dernières font des bénéfices. Ces décisions sont contraires à la politique d'aménagement du territoire prônée par M. le Premier ministre lors de sa déclaration de politique générale le 8 avril dernier à l'Assemblée nationale. Il lui demande donc de prendre les dispositions nécessaires pour annuler dans les plus brefs délais les choix ultra-centralisateurs desdites sociétés. Cette stratégie aggrave encore le déséquilibre pervers existant entre la région parisienne et certaines zones essentiellement rurales défavorisées. Ainsi la décision récente de la société nationalisée ACOR (appartenant au groupe Usinor Sacilor) qui vise à ramener la production de Trefilerie de Périgueux sur le site de Creil dans l'Oise aura pour Périgueux des conséquences directes et indirectes catastrophiques et, de plus, cela ne ramènera pas en région parisienne une clientèle espérée ; celle-ci partira en Espagne et en Italie, pays amis certes mais concurrents redoutables.

Données clés

Auteur : [M. Roussel François](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 11

Rubrique : Secteur public

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 1993, page 125

Réponse publiée le : 24 avril 1993, page 142

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 avril 1993